

Département de la
Creuse

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Canton d'Aubusson

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Commune d'Aubusson

n° 2018-05

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux janvier

Le Conseil Municipal de la commune d'AUBUSSON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Date de convocation :

15 janvier 2018

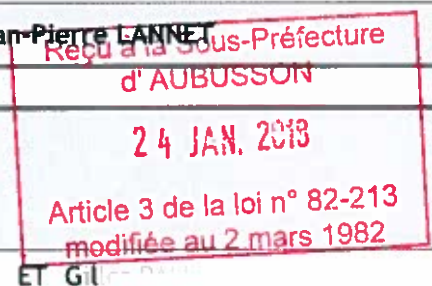
Objet :

Assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée du
budget annexe de l'assainissement

Rapporteur :

Monsieur Jean-Pierre LANNET

Nombre de conseillers



ET GI

Monsieur le Rapporteur propose à l'Assemblée d'assujettir à la TVA le budget du service public d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018.

**

Pour : 25	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

VU les dispositions du Code Général des Impôts en matière d'assujettissement à la TVA des services d'assainissement des collectivités locales,

VU le contrat de délégation de service public signé avec la VEOLIA pour le service public d'assainissement à compter du 1^{er} juillet 2017,

▶ A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal :

DECIDE d'opter pour l'assujettissement au régime fiscal de la TVA au 1^{er} janvier 2018 pour le budget annexe de l'assainissement,

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir les formalités nécessaires auprès de l'administration fiscale et à procéder aux opérations comptables nécessaires qui en découlent.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Délibération publiée le 24 JAN 2018

Pour copie conforme

En Mairie le 24 JAN. 2018

Michel MOINE

Maire d'AUBUSSON

